



# Psychologue en EHPAD (F/H)

B

Employeur : CCAS de Rennes

## Direction :

Direction des personnes âgées

Effectif : 580

**Leur raison d'être :** La Direction des personnes âgées est constituée d'un service autonomie à domicile qui accompagne 950 bénéficiaires, d'un pôle établissements regroupant 6 EHPAD et 1 résidence autonomie pour une capacité totale d'hébergement de 515 places. Elle comprend la Maison des aînés et des aidants (MDAA), lieu ressource qui abrite le CLIC de Rennes. Les services centraux regroupent un secrétariat, une unité ressources humaines en charge de l'ensemble des questions relatives à la gestion du personnel ainsi qu'une mission « Ville et Métropole amies des aînés » qui vise à promouvoir la prise en compte de l'âge et du vieillissement de façon transversale dans l'ensemble des politiques publiques municipales et métropolitaines. La Direction des Personnes Agées (DPAg) contribue à la mise en œuvre de la politique gérontologique de la Ville.

## Le sens de ce poste :

Le/la psychologue en EHPAD exerce sur 2 établissements. Membre d'une équipe pluridisciplinaires il/elle participe activement au projet de vie de l'établissement ainsi qu'au projet individuel des résidents dans le respect des besoins et des attentes des personnes hébergées tout en veillant à garantir leur intimité, leur intégrité et leur dignité.

Comme pour tous les professionnels de l'établissement, les missions du/de la psychologue s'exercent dans une recherche constante de qualité et dans le respect des droits et des libertés des personnes accueillies en accord avec les principes de la philosophie "humanité".

Le/la psychologue exerce au sein d'un collectif de travail qui vise à garantir la qualité de vie des résidents. Il participe à cet égard à différents groupes de travail, aux réunions d'équipe, aux réunions de coordination entre les psychologues des différents établissements et contribue activement à la mise en œuvre de projets liés à la dépendance psychique ainsi qu'à la formation du personnel sur les thématiques qui relèvent de sa compétence. Le/la psychologue veille à actualiser et approfondir ses connaissances en participant à des formations et en

## Service :

EHPAD le Gast et Léon Grimault

**L'équipe :** Les EHPAD sont constitués de personnels dédiés aux soins et à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes. Les EHPAD sont gérés par un.e responsable d'établissement accompagné.e par un.e IDEC et des personnels pluridisciplinaires (médecin coordonnateur, infirmier.e, aide-soignant.e, agent d'hébergement, agent de restauration...)

**Effectif Service :** Environ 300 agents sur l'ensemble des EHPAD

effectuant des actions de recherche, d'information et de documentation dans les domaines de la psychologie gériatrique et gérontologique.

### **Environnement et conditions de travail :**

Horaires : 7h48 par jour 23 RTT

Lieu de travail : EHPAD Léon Grimault et EHPAD le Gast

Matériel(s) à disposition : Outils bureautiques

Missions de suppléance : Détailler ici les activités de cette mission.

Télétravail : Ponctuel en fonction des nécessités de service 1

Autres : Autres.

N° du poste : 0117

Date de mise à jour de la fiche de poste : 28/02/2024

### **Éléments de statut:**

Cadre d'emploi : Psychologue territorial

Parcours : P11.

Éléments complémentaires de rémunération : NBI 30pts; ségur

## **Vos 3 principales missions :**

### 1-Préciser ici la mission principale

.Favoriser l'intégration et la qualité de vie des résidents au sein de l'établissement en les accompagnant dans leur adaptation à leur cadre de vie et en contribuant au maintien de leurs liens familiaux, sociaux et affectifs.

Participer à la rédaction du projet personnalisé du résident en prenant en compte ses habitudes de vie du et ses souhaits.

Faciliter la prise en compte des situations individuelles complexes en assurant un repérage des situations difficiles et critiques puis en partageant toutes les informations nécessaires avec les équipes de l'établissement.

### 2-Préciser ici la deuxième mission

Garantir à chaque résident la plus grande autonomie psychique possible dans le respect de ses choix et de ses attentes.

Effectuer une évaluation à l'entrée des résidents, puis des évaluations psychométriques ponctuelles et définir les aides appropriées à la situation de la personne.

Assurer un soutien psychologique des résidents par le biais d'entretiens cliniques, de rencontres régulières ou d'interventions ponctuelles en cas de signalement des équipes.

Diagnostiquer l'existence éventuelle d'une pathologie mentale ou d'un trouble psychique. Consulter et mettre à jour les dossiers de soins.

### 3-Préciser ici la troisième mission

.Améliorer la qualité de vie des personnes âgées souffrant de dépendance psychique. Mettre en place et animer des groupes thérapeutiques et de stimulation cognitive et sensorielle à leur intention. Organiser des groupes de parole pour les résidents dépendants et/ou leur famille en veillant à favoriser l'implication de la famille dans le projet thérapeutique du résident.

Contribuer à la coordination des activités animées par les accompagnateurs de la dépendance psychique, les conseillers et les orienter notamment dans la communication avec les résidents présentant un syndrome démentiel.

## **Compétences**

### **Les compétences relationnelles :**

- Sens des relations humaines
- Empathie
- Sens du dialogue
- Capacité à travailler en équipe et au sein d'un collectif pluridisciplinaire
- Sens de la pédagogie
- Discrétion, respect du secret professionnel
- 

### **Les compétences nécessaires pour la prise de poste :**

- Diplôme de psychologue
- Expérience significative auprès des personnes âgées
- Connaissance des pathologies liées à la dépendance psychique
- Savoir établir des évaluations
- Travail en réseau et en mode projet
- Savoir rendre compte, réaliser des bilans
- Rigueur, méthode
- 

### **Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :**

- Connaissance des acteurs et des partenaires
- Connaissance de l'organisation de la DPAg et de la collectivité
- Logiciels métiers
-